

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 AVRIL 2018

Délibération n° D-2018-116

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/04/2018

Fourniture de matériel de signalisation tricolore : matériel pour
signaux - Approbation de l'accord-cadre

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Fourniture de matériel de signalisation tricolore : matériel pour signaux - Approbation de l'accord-cadre

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort compte une cinquantaine de carrefours à feux.

Le parc de signalisation tricolore, à l'échelle de la ville, est composé :

- de 265 têtes de feux ;
- de 263 répétiteurs trafic ;
- de 273 signaux piétons sonores ;
- de 143 signaux piétons non sonores ;
- de 14 signaux rappels priorité piétons.

L'appareillage de signalisation est composé de visuels (feux tricolores, piétons...) et de contrôleurs.

Afin de renouveler le parc vieillissant des ensembles complets de feux tricolores et pour la mise aux normes des signaux piétons, il est nécessaire de passer un accord-cadre pour réaliser ces changements de matériels.

L'accord-cadre concerne la fourniture de matériel de signalisation tricolore pour signaux pour le service voirie signalisation éclairage.

Pour répondre à ces besoins, une consultation a été lancée en marché à procédure adaptée.

L'accord-cadre est multi-attributaires donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents. Le nombre de titulaires de l'accord cadre est fixé à 3 maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres.

L'accord cadre est passé pour une durée de 4 ans ferme.

Le montant maximum est de 200 000 € HT soit 240 000 € TTC sur toute la durée du contrat.

Dans le cadre de la procédure de consultation, la Commission des marchés s'est réunie le 22 mars 2018 pour émettre un avis sur la désignation des attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre ci-après :

1er Attributaire : SEA SIGNALISATION - 20 à 22 rue Pierre Mendès France – 69 120 VAULX EN VELIN ;

2ème Attributaire : LACROIX TRAFFIC - 8 impasse du Bourrelier – 44 800 ST HERBLAIN ;

3ème Attributaire : AXIMUM PRODUITS ELECTRONIQUES - 17 avenue Roger Lapebie - Zone Industrielle Chanteloiseau – 33 140 VILLENAVE D'ORNON ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE